



UNE VISION D'AVENIR INDISPENSABLE

Le quartier des Croisettes a besoin d'une vision d'avenir ambitieuse et cohérente. La Municipalité associe ses habitants à cette réflexion grâce à une démarche participative.

Le **7 septembre 2013**, la démarche participative a été lancée par une manifestation après de multiples contacts avec les habitants («Palinzard», boites aux lettres, affiches...).

Le groupe de suivi (une dizaine de personnes recrutées pour leur connaissance intime des Croisettes) a ensuite permis de mettre en place des ateliers qui ont rassemblé **53 participants**, essentiellement des habitants du quartier et des usagers venus des quartiers limitrophes.

Deux ateliers publics ont été organisés, respectant en tous points la «charte de participation» validée par le groupe de suivi :

- Le premier atelier a permis d'entrer dans le sujet et d'évacuer les a priori.
 Il a donné l'occasion à chacun d'exprimer ses idées, sa manière de voir le quartier, d'aborder ses points positifs et négatifs et d'imaginer des manières utopiques d'y vivre.
- Le deuxième atelier a permis, dans une logique commune et constructive, de fixer les objectifs du cahier des charges du projet d'aménagement.

Ce document rassemble les objectifs proposés par les habitants, validés par la Commune et organisés selon quatre grands thèmes. Il servira de base au travail du paysagiste pour le projet d'aménagement des espaces extérieurs.

Ce projet sera présenté à la population à l'automne 2014 et donnera naissance au PDL (Plan Directeur Localisé), un document d'urbanisme qui fixera une vision globale et à long terme pour le quartier.

Les objectifs hors périmètre sont indiqués par une étoile *. Ils pourront être traités séparément et, selon leur pertinence, déclencher de nouvelles initiatives!

1/ Espaces publics et ambiances

Les espaces publics du quartier des Croisettes n'ont pas évolué depuis leur création et méritent aujourd'hui toute notre attention pour devenir davantage qu'un désert, qu'il soit vert ou gris.

- 01 Créer une place publique identitaire en relation avec le chemin des Croisettes favorisant des rencontres et pouvant accueillir un marché.
- 02 Réaménager le chemin des Croisettes en donnant plus de place aux piétons et en amoindrissant son caractère routier (par exemple la glissière de sécurité).
- 03 Valoriser et développer la perméabilité et la continuité piétonne dans le quartier, y compris entre les immeubles.
- 04 Prévoir des espaces verts de meilleure qualité, à caractère paysager et ouverts au public même s'ils se trouvent sur des parcelles privées. Permettre des usages multiples pour toutes les générations (délassement, espace de convivialité, jeux pour les enfants et les ados, pique-nique, fête, parcours didactique). Favoriser la diversité biologique, l'arborisation indigène, le paysage, la nature, le déplacement de la faune, la présence de bancs, d'un point d'eau ou d'un étang.
- 05 Favoriser l'aménagement et l'entretien des espaces verts par les habitants. Créer des jardins potagers de type «plantages».
- 06 Développer et améliorer les sentiers de promenade dans la forêt. *
- 07 Mettre en place un concours du plus beau jardin/balcon fleuri.

^{*} objectif hors périmètre du PDL

2/ Mobilité

Pour proposer de nouveaux usages, le quartier des Croisettes doit diminuer l'emprise de la circulation automobile et favoriser d'autres moyens de transports.

- 08 Diminuer les nuisances sonores et la pollution en limitant le volume de trafic, notamment le trafic de transit à travers le quartier (y. c. sur le chemin des Roches et le chemin de Vaugueny).
- 09 Modérer les vitesses dans le quartier.
- 10 Augmenter la sécurité et le confort des piétons (particulièrement sur les chemins des écoles *).
- 11 Améliorer l'axe Est/Ouest pour les piétons et les vélos (y.c. la traversée de la Rte de Berne*).
- 12 Améliorer le stationnement vélos, notamment pour le M2, côté ouest.
- 13 Améliorer l'accès au M2 côté ouest (rampe, ascenseur...) pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.
- 14 Améliorer les zones de dépose de bus.
- 15 Augmenter les fréquences des bus pour améliorer la coordination bus et M2.
- 16 Relier le haut d'Epalinges par un axe de transport public (prolongation du métro ou navette communale).*
- 17- Réfléchir à une utilisation groupée et mutualisée des parkings, y compris pour le parking de la Coop (même au delà de la route de Berne *).

- 18 Préférer le stationnement sous-terrain pour libérer les espaces en surface.
- 19 Améliorer le stationnement pour les commerces.
- 20 Améliorer la sortie des véhicules de l'espace «COOP Brico» en augmentant la sécurité des piétons.
- 21 Désengorger le nœud Rte de Berne Ch. des Croisettes.*
- * objectif hors périmètre du PDL

3/ Bâtiments et entretien

Le quartier des Croisettes est propice au lancement de toute une série d'initiatives qui renforceront son identité. Par exemple dans le domaine de l'énergie, dans l'aménagement des espaces extérieurs ou dans la densification.

- 22 Encourager un partenariat public-privé pour l'aménagement et l'entretien des espaces extérieurs.
- 23 Encourager un partenariat public-privé pour promouvoir une indépendance énergétique.
- 24 Mêler les espaces résidentiels et professionnels pour garantir une vie de quartier tout au long de la journée.
- 25 Etre attentif aux dangers de la densification.
- 26 Améliorer la gestion et le ramassage des déchets en développant un Eco point complet, accessible aux mobilités douces et séparé des places de jeux. Augmenter le nombre de sortes de déchets ramassés au porte à porte, et mener une réflexion sur les objets encombrants.
- 27 Améliorer la qualité de l'éclairage du quartier.
- 28 Assurer l'entretien des routes et des espaces ouverts au public, notamment les devantures des commerces.

^{*} objectif hors périmètre du PDL

4/ Vie de quartier et communication

Les Croisettes ne doivent pas devenir un quartier dortoir. Cela passera par une multiplication des activités communautaires autour d'un lieu de rencontre convivial.

- 29 Créer, au centre du quartier, un lieu de rencontre et d'activité intergénérationnel favorisant la convivialité et la mixité sociale (de type maison de quartier facilement accessible et visible, avec des espaces polyvalents, et ouvert toute la journée).
- 30 Renforcer la visibilité des activités du quartier (panneaux d'affichage, site internet, flyers mensuels et agenda d'occupation des salles).
- 31 Augmenter l'accès à la piscine pour le public. *
- 32 Organiser un marché et des vide-greniers. *

^{*} objectif hors périmètre du PDL

CROISER LES CHEMINS AUX CROISETTES.

A la suite des ateliers, les participants ont indiqué sur un plan leurs parcours quotidiens dans le quartier. Ces tracés témoignent de la multitude



des cheminements et seront interprétés par l'architecte paysagiste pour prévoir les aménagements.



n 11

Vu de la Commune

La Commune qui est à l'origine de la démarche participative, remercie les participants aux ateliers et précise qu'elle souscrit dans l'ensemble aux objectifs qu'ils ont proposés et qui sont présentés dans ce document. Ces objectifs seront pris en compte par le travail du paysagiste qui définira des ambiances pour le quartier. Ce projet servira de base pour établir le Plan directeur localisé (PDL) qui, lui, consacrera une vision pour le développement du quartier dans son ensemble et dans la durée.

Plusieurs documents et études peuvent déjà et pourront apporter d'autres éléments de réponse :

- L'entretien de la forêt s'inscrit dans le **plan de gestion des forêts communales**. Ainsi l'accueil du public et les sentiers de promenade seront traités dans ce cadre. _ obj. 06
- Le **Plan Directeur communal de la mobilité** (en cours d'élaboration) traite notamment de la question du trafic de transit. En parallèle, des négociations sont en cours avec les TL et permettront d'augmenter les cadences des bus à 10 minutes. Les habitants demandent une meilleure gestion de l'espace à disposition, plus favorable à la mobilité douce et aux transports publics. L'élaboration de ce document représente l'occasion de s'interroger sur la place faite aux piétons et sur la vocation «routière» du chemin des Croisettes. Comme prévu, la formalisation des aménagements restera du ressort du paysagiste, qui disposera de cette étude.
- Le Mandat d'étude parallèle organisé pour l'extension de Bois Murat intègre des réflexions sur l'accès au groupe scolaire afin d'augmenter le confort et la sécurité des piétons. _obj. 10
- Le **Projet d'agglomération Lausanne-Morges** (PALM version 2012), oriente la stratégie de développement de l'agglomération. Il intègre des réflexions sur les secteurs voisins du périmètre du PDL. Il fixe ainsi la répartition géographique des écoles et donc des capacités d'accueil du complexe scolaire de Bois Murat. Des points tels que l'aménagement du carrefour des Croisettes, la traversée de la route de Berne et le prolonge-

ment du métro jusqu'à La Croix Blanche apparaissent en tant que lignes directrices. Le PALM encourage **la densification** afin de lutter contre l'éta-lement urbain à une plus grande échelle. La Commune, en accord avec les objectifs des habitants, portera une attention particulière à ses impacts. Elle fera en sorte qu'une densification, si elle a lieu, soit mesurée et ne péjore pas les qualités du quartier, mais qu'elle lui soit bénéfique. obj. 16, 21, 25

- En vue de l'obtention du label « Cité de l'énergie », Epalinges devra établir un **Plan des énergies**. Les réflexions énergétiques seront donc traitées à l'échelle de la commune afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables, une mobilité supportable pour l'environnement et de mettre en œuvre une gestion durable des ressources. Obj. 23
- Des réflexions sont en cours pour améliorer la **gestion des déchets** d'ici à 2015. D'autre part, la Commune s'engage à soigner la réflexion qui sera menée avec le paysagiste concernant la position et l'aménagement de l'Eco point. _Obj. 26
- L'élaboration d'un **Plan directeur de l'éclairage public** a fait l'objet d'un postulat déposé au Conseil Communal le 25 juin 2013. La Municipalité ayant répondu favorablement à cette demande, elle pourra répondre aux attentes formulées dans ce domaine. Obj. 27

La Commune se tournera vers les propriétaires et/ou commerçants pour établir des **conventions** (aménagement et entretien des espaces ouverts au public sur domaine privé, mise en place d'un marché, etc.). _Obj. 28

D'autres objectifs restent du domaine de l'**initiative privée** (concours du plus beau jardin ou balcon fleuri, vides greniers...). Ces idées pourront être soutenues par la Commune en tant que suites de la démarche participative. _Obj. 07, 32

De manière générale, la Commune cherchera à travers ses différentes interventions à mieux affirmer le quartier des Croisettes dans la Commune d'Epalinges.

CONTACTS:

TRIBU ARCHITECTURE SàRL RUE DE BOURG 16-20, LAUSANNE T. +41 (21) 331 04 40 TRIBU@TRIBU-ARCHITECTURE.CH WWW.TRIBU-ARCHITECTURE.CH

LAURENT BONNARD T. +41 (79) 366 70 68

STEFAN BAUMAN CHEF DU SERVICE TECHNIQUE ET DE L'URBANISME PLACE DE LA CROIX BLANCHE, EPALINGES T. +41 (21) 785 61 66

BERNARD KRATTINGER MUNICIPAL DE L'URBANISME, DES LOGEMENTS, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA FORÊT PLACE DE LA CROIX BLANCHE, EPALINGES T. +41 (21) 785 61 00



photo : présentation du travail en groupe Atelier 1 - 25/01/14

La suite de la démarche participative

Les ateliers ne marquent pas la fin de votre participation au projet de Plan Directeur Localisé. Plusieurs évènements vous permettront encore de vous exprimer. Réservez les dates !

> Présentation intermédiaire du projet de paysage et atelier discussions :

SAMEDI 21 JUIN 2014 de 10h à 13h au réfectoire du complexe scolaire de Bois Murat

Tous les participants aux premiers ateliers sont invités à découvrir le début du travail du paysagiste et à le confronter aux objectifs qu'ils ont eux mêmes fixés

> Présentation définitive du projet de paysage Événement public :

MERCREDI 8 OCTOBRE à partir de 20h au réfectoire du complexe scolaire de Bois Murat

Tous les habitants et usagers du quartier sont invités à la présentation de la démarche participative et du projet auquel elle a abouti. Suite aux discussions un apéritif sera offert par la Commune.